

Appel à communications

Du mot à la phrase : la problématique des unités linguistiques
(linguistique, didactique, traduction, lexicologie et traitement informatique)

Journée d'études
Université de Varsovie & Université d'Artois
12 octobre 2018

I. État de l'art

L'état actuel de la recherche sur l'identification des unités linguistiques distingue les *unités monolexicales* des *unités polylexicales*, y compris les cas intermédiaires tels que les *collocations*. En effet, le domaine de la phraséologie a permis de montrer que les langues sont constituées en grande partie de « blocs de mots », autrement dit d'unités polylexicales. Dans le domaine de la linguistique, les unités polylexicales sont reconnues et cela a eu pour résultats : une abondante terminologie, un nombre considérable de débats théoriques et une diversification des applications (cf. colloque « Phraséologie française », 2017, Arras). Cependant, cette distinction n'a pas encore été complètement intégrée dans d'autres domaines tels que la lexicologie, la didactique, la traduction et le traitement informatique. Bien que les unités polylexicales soient reconnues dans ces différents domaines, la prise en compte de ces dernières pose encore de nombreux problèmes théoriques ainsi que dans la conception de nouvelles applications. Parmi les problèmes que rencontrent les différents domaines, trois d'entre eux retiennent notre attention dans cet appel à communications :

- l'intégration de différentes unités polylexicales (*collocations, locutions, expressions figées, pragmatèmes, proverbes, etc.*) dans les modèles théoriques existants ;
- l'étude et la description des unités polylexicales, et en particulier, des *faits collocationnels* à l'intérieur de chacun des domaines évoqués et ;
- le traitement des unités polylexicales, y compris les collocations, pour la conception d'outils du type : *dictionnaires papier, dictionnaires en ligne, manuels pour le FLE/FOS/FOU, systèmes de traduction automatique, etc.*

Les problèmes que les linguistes, les lexicologues, les traducteurs, les didacticiens et les informaticiens partagent sont le résultat d'un manque de systématisme dans le traitement des unités polylexicales et de l'absence d'une délimitation entre les unités monolexicales, les unités hybrides ou collocations (S. Mejri, 2012) et les unités polylexicales. Deux remarques s'imposent à ce propos : d'une part, les collocations sont souvent considérées comme faisant partie des unités polylexicales et, d'autre

part, les phraséologues parlent d'un *continuum du figement*, ce qui empêcherait de proposer des frontières clairement délimitées entre les différentes unités linguistiques. C'est précisément à partir de ces deux points que nous constatons des problématiques partagées par les différents domaines auparavant mentionnés :

- du point de vue de la linguistique : nous rencontrons un foisonnement terminologique (*expressions figées, expressions idiomatiques, collocations, emplois appropriés, proverbes, phrases toute faites*, etc.) qui montre qu'il s'agit d'un phénomène clairement identifié mais qui reste à être décrit de manière plus fine afin d'expliquer le processus par lequel les unités monolexicales se « figent » pour créer des unités polylexicales ;
- du point de vue de la lexicologie : actuellement, les dictionnaires, qu'ils s'agissent de dictionnaires papier ou en ligne, reconnaissent l'existence d'unités polylexicales, connues souvent sous les dénominations d'*expressions*, de *locutions*, de *combinaisons de mots*, mais dont le traitement n'est pas encore homogène et où un déficit persiste au niveau des dictionnaires dédiés à ce que l'on appelle les « collocations » ;
- du point de vue de la didactique : les méthodes et les manuels intègrent les différentes unités linguistiques sans les distinguer de manière claire, qu'il s'agisse de la langue générale (FLE) ou de la langue spécialisée (FOS/FOU), et souvent sous des rubriques fourre-tout : *lexique, vocabulaire, expressions*, etc. Il est important de souligner l'absence du terme de *collocation* dans l'ensemble de manuels;
- du point de vue de la traduction : la variation lexicale pose énormément de problèmes lors de la prise en compte des unités polylexicales, et notamment, des *mots appropriés* ou des *collocations*. En effet, il est difficile pour le traducteur de trouver des équivalents entre les langues quand ce dernier doit faire face à ce type d'unités qui présentent des variations diatopiques, diastratiques, diachroniques, ou encore, des variations liées à la spécialisation d'une langue (langue spécialisée/ langue générale) ou des connotations idiomatiques ;
- du point de vue du traitement informatique : la reconnaissance automatique et la prédictibilité de l'enchaînement de différentes unités linguistiques s'avèrent encore difficile à cause de certains aspects syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Par ailleurs, les étiqueteurs syntaxiques ne tiennent pas compte actuellement des unités polylexicales.

Toutes les problématiques mentionnées précédemment sont à l'origine de ce colloque qui, comme son nom l'indique, cherche à apporter des éléments de réponse en partant « du mot vers la phrase » afin d'étudier les différentes « unités linguistiques » sous les regards croisés entre linguistes, didacticiens, traducteurs, lexicologues et informaticiens. Nous privilégierons les travaux qui aborderont l'encrage entre les différentes unités linguistiques auparavant mentionnées.

ANSCOMBRE Jean-Claude, MEJRI Salah (éds.), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Honoré Champion, 2011, pp. 482.

MANGIANTE Jean-Marc & MENESES-LERÍN Luis, « L'Analyse de données en FOS : caractéristiques méthodologiques et outils numériques », in Points Communs 3, Recherche en didactique des langues sur objectif(s) spécifique(s), 11-2016, pp. 25-43.

MARTIN Robert, *Linguistique de l'universel : Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, 2016, Paris.

MEJRI, Salah, « Figement, collocation et combinatoire libre ». In Mejri Salah, Anscombre Jean-Claude, (eds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, H. Champion, Paris, 2011, pp. 63-77.

MEJRI Salah, « Délimitation des unités phraséologiques », in Maria Luisa Ortiz Alvarez (éd.), *Tendências atuais na pesquisa descritiva e aplicada em fraseologia*, Vol. 1, Pontes, Brésil, 2012, pp.139-156.

MEJRI Salah, « Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage », *Verbum XL*, 2018, No 1, 7-19.

MEJRI Salah, *La phraséologie française, Le français moderne*, No1, 2018.

MENESES-LERÍN, Luis, *Corpus et ressources numériques : nouveaux paradigmes de recherche en linguistique, en didactique et en traduction*, *Studii de lingvistică*, Vol. 7, Editura Universității din Oradea, 2017, 257 p.

SFAR Inès & BUVET Pierre-André, *La phraséologie entre fixité et congruence*, Hommage à Salah Mejri, Sciences du langage, Carrefours et points de vue, Langue Didactique, 19, ISBN : 978-2-8061-0334-5, 28 février 2018, 374 pages.

Modalités pratiques

- **Langues du colloque :**

Les communications se feront en français ou en polonais.

- **Comité d'organisation :**

Malgorzata Izert, (U. de Varsovie, Pologne)

Jolanta Sujecka-Zajac, (U. de Varsovie, Pologne)

Ewa Pilecka (U. de Varsovie, Pologne)

Luis Meneses-Lerín (U. d'Artois, France)

Karolina Wawrzonek (U. de Varsovie, Pologne)

- **Comité scientifique :**

Salah Mejri (U. Paris 13, France)

Jan Goes (U. d'Artois, France)

Krzysztof Bogacki, (U. de Varsovie, Pologne)

Francis Grossmann (U. Grenoble Alpes, France)

Brigitte Buffard-Moret (U. d'Artois, France)

Inès Sfar (U. Paris-Sorbonne)

Jean Marc-Mangiante (U. d'Artois, France)

Malgorzata Izert (U. de Varsovie, Pologne)

JolantaSujecka-Zajac (U. de Varsovie, Pologne)

Antonio Pamies (U. de Grenade, Espagne)

Luis Meneses-Lerín (U. d'Artois, France)

Xavier Blanco (U. Autonome de Barcelone, Espagne)

Luis Villaseñor-Pineda (INAOE, Mexique)

EwaPilecka (U. de Varsovie, Pologne)

Jean-René Ladmiraal (Université de Paris X-Nanterre)

Anna Krzyzanowska (U. Marie Curie-Sklodowska, Lublin, Pologne)

Thouraya Ben Amor (U. Manouba, Tunisie)